ne réussit.

La sensibilité de l'esprit qui, chez les mediocres, tourne à la mobililé, cet écuell de toute grandeur, n'aliait en lui qu' à la flexibilité, qui est le son propri de l'hon-me d'Etat. Il ne confordait pa l'endiement avec la fermète, et il savait, écouter les conseils des noumes just hien que la lecon des évantement. la lecon des événements.

Nullement spéculatif, il mettait peu d'intervalle entre la résolution et l'acte. Il se conduisait par des intuitions, non par des principes. Le but déterminé, il ne regardait pas aux moyens, et il estimait légitime tout ce qui était utile; toutefois il n'était ni dur, ni cruel, ni vindicatif, et des moyens violents il n'aimait pas le superflu, à quoi tiennent surtout les âmes

Sa vie manquait d'autérité, en y sentait le défaut d'une inspiration morale supérieure : il ne prétendait qu'à être le accompli de l'homme d'honneur

Une invocation au droit l'eut pen touché, il se lut rendu de suite à un appel à la générosité di avail assez de franchise pour un politique, et, malgré son indiffe-rence, il était capable d'amitié.

De même que tous ceux qui ont trop aime les femmes, il n'avait pas de tendresse; il y suppléait par la grâce, le facilité d'humeur, l'esprit, l'enjouement, par une séduction triomphante. Dans ses manières, aucune pose, aucune

morgue, le naturel le plus charmant. Il était toujours affable, n'avait jamais l'air pressé, quoi qu'il fut très-occupé. On ne peuvait l'approcher sans ressentir pour lui de l'attrait, puis de l'attachemeut. J'ai entenda parler de son amour de l'argent qui l'engagea souvent dans des affaires équivoques ; jo n'en puis rien dire, il ne n'est jamais déployé devant moi sou« cet

aspect.
Comme président, il jouissait d'une autorité incontestée sur la tasjorité par se situation personnelle, sur la minorité par son respect des franchises de la discuslous par la vaillance de son es prit et la linesse de ses réparties. Il n'avait pas de facilité d'élocution, le met ne lui renait pas de suite, il le cherchait quel-quelois, il finisseit toujours par le trou-

Il avait l'esprit ouvert, il appréciait chez les autres les dons qui lui étaient propres aussi bien que ceux qui lui manquaien' quelque hostile qu'il tut à la thèse sou-tenue devant lui, il ne refuseit son admiration ni à l'éloquence ni à l'esprit ; l'artiste surnageait au-dessus de l'homme

En résumé, malgré certaines lacunes du côté de l'ordre moral ou peut-être à cause d'elles, il avait les parties maltresses de l'homme d'Etat du premier ordre. Je ne le dirais pas s'il vivait ! pourquoi le tairais pas s'il vivait : pourquoi le tairais je aujourd'hui? Un imu que Talma venait de réciter un frag-ment de Corneille, devant un income ment de Corneille devant un jeune ecclé-sisatique auquel il donnait des leçons, pelui-c., après l'avoir regardé un instant les larmes aux yeux, lui dit :

Combien la parole de Dieu cût été belle dans votre bouche l » Que de fois sussi en admirant les facultés exception s de M. de Morny, ne me suis-je pas La Combien l'amour de la Liberté

il le comprit jamais, car, parmi tant absuedités débijées sur mon compte, celle qui a fait de M, de Morny l'inspira-leur de mes acles dévisifa m'a surpris plus que toutes les autres.

Assarement ce n'est pas lui qui me décida à prêter le serment. Il n'eut pas non plus, que je sache, de part à mon discours du 17 mars 1861, dans lequel dégageant la politique que le cerment implique, je posai les principes dont mes actes posterieures n'ont été que la consé-

duence ou le développement, À cette époque, il n'existait pas à rap-ports entre nous, et il disait que j'entrais lans les questions comme un hœut dans la boutique d'un faiencier. Il y avait à peine quelques jours que je lui avais adressé la parole pour le première fois dans les circonstances suivantes : le dela boutique d'un faiencier. Il M. Walewski autant na ous siens et plus' encore à l'inspiration personnelle de l'Enpercur, avait paru et me concontrant avec mon collègue et am: M. Brame, devant la grille du Corps législatif, al m'abords et me dit :

Eh bien, j'espère que yous eles con tent !

Oui, je suis content. Scattenent, si
vous désirez conneltre mon opinion,
permet'ez-moi d'ajouler ceci : De ce jour
vous étes fondés ou perdus.
— Comment cela ? riposta-t-il.
— Yous êtes fondés (content cela ? riposta-t-il.

répondre et nous quitta.

La vérité est que c'est sous mon action que les idées de M. de Morny se modifiérent, etc. il avait la benne grace d'en convenir. A partir de mon discours du ler mars, il se produisit dans son espriun ébranlement qui ne cassa de s'accrai-tre jusqu'à son dernier jour. Il n'avait d'abord songé qu'à me gagner, mais souzent en pareil cas, qui croit gagner

Pendant quelque temps, je répondis pen à ses avances, je l'évitat et je ne causai avec lui que dans les couloirs qu au fauteuil. Je ne fus convaince des par le billet suirant : Samedi 27 septembre Ecosse. Monsique et char collégue, je lis dens un journal le malheur qui vous a frappé ; les

qu'elle resteit maîtresse d'elle même, car | bous rapports que nous avons ens en il ne confondait pas la timidité qui perd semble, l'estime que l'ai de votre caracsemble, l'estime que jai de votre carac-lère et la sympathia que j'éprouve pour vous, me foit desirer que vous ne mo creyiez, pas indifférent aux chagrins que vous éprouvez. l'ai seulement voulu vous donner cette assurance, car ja n'a) pas la prétention de chercher à veus consoler d'une perte que ja sais bien grande et bies resputable par tout le bies que j'ai antendu dire de mademe Chirier. Groza, monsieur et cher collègue, à mes sentiments les plus sympathiques et les plus déveues.

Il vanaittà moi dans ane de ces heures de deiresse où le moindre verre d'eau e il d'un prix inapprécable ; l'allai à l'il, et anesitét, avec réserve, avec discréttan de part et d'autre, commencèrent des échan-

DEUXIÈVE PARTIE

QU'AI-JE FAIT CHEZ L'EMPERCUR ? XIII

LA NÉGESSITÉ DE LA LÉGITIME DÉPENSE 2' IMPOSE CE RECIT.

(to'ai-je fait dans le cabinet de l'Em oc rour? Depuis deux ans MM. Rouher, La lette et de Saint Paul se sont charges de l'apprendre à la France, dans les jongnaux qui réprivent leurs confidénces quoti-diennes et dans les correspondances qu' se rédigent; au minisière de l'interieu. d'ousse par co a prurit ambilieux » qui m'evait séparé de mes amis, ne pensant qu'à arriver, je suis allé aux Tuileries, me demandait pas, solliester un porie-leuille que je n'airpu obienir. Quant au: reformes du 19 Janvier, je b'y suis pour persur at surtout mu au libéralisme éprou-ve de son ministre d'Etat.

Caspestacle est instructifet mérite qu'o a'y arrêtea Voità an nomme politique qui, n'ayant que des motifs de haine person-nelle-pour l'empire, sacrific ses ressentiments an bien public, et, sans rien dema :-der maccepter, se déclare prêt à anpuyer les mesures libérales propres à apaiser la democratie. On le prend au mot : rédiget on une foi sur les cheques, on l'appelle; désire-i-on s'aider d'un jur sconsulte pou examiner la valeur du système cellulaire, on le mande: médite-l-on une réforme libérale, on le consulte. Vous supposez peut-être qu'à détaut des faveurs dont i ne veut pas, on lui accordera au moins quelque respect. Vous seriez loin du comp-Depuis deux ans, il n'est nes de fonctie Baise important qui n'ait considéré comme une partie de son office, de l'attaquer, de le miner, d'affaiblir son autorité sur l'opinion publique. Est ce assez? Non. On lui a fait reprocher d'avoir répondu à l'appel du Souverain ! Vous ne le croyez pas ? écoutez donc : « Nous ne savons comment un republicain expliquera qu'il air pu conferer avec l'Empereur. Il a mis de l'eau dans son vin, quoiqu'il soutienne le contraire (1). Les ministres qui récompensent ceux qui écrivent ainsi par des candidatures officielles, par des décorations ou par des naturalisations, savent aussi bien que moi ce qu'on doit penser des re-proches de basse ambition dont en me poursuit pour leur compte, ils n'ignorent pas que d'un mot j'aurais pu les confondre: ils ont spécule sur les difficultés qu'un homme politique épreuve à raconter des négociations confidentielles et à parter de lui. ils m'ont ceu tellement lié par ces devoirs de discrétions, qu'ils ont osé permettre qu'on ecrivit en leur nom : Le ve ations de M. Emrie Ollivier; ce serait sans doute à lai qu'elles devraient nuire, c'est pour cela qu'il ne s'est pas empresse ne les faire(2)» Cependant ai-je assez sou-ent appeté M. Rouher en champ clos; l'aiion avec lui-meme! Si ce que ses amis mpriment contre moi esat viai, combien l lui était facile de me réduire au silence it m'avait qu'à se lever et à repondre Vous pous drapez dans un mauteru d'honneur que je vous arrache. Vous n'éjes once une parole que je n'ei gueftee,; il ne the surveiller dens l'esperance never and explication publique à la tri-nome. Il a leujours l'int de ne pas com-prendre mes provocations; il lui a daru pius commode de donner le signal des in-terruptions à ses fideles de la Chambre et le le te des altaques à ses fidèles de la presse.—Puisque e n'a pu parler, j'écris. Bien que je u si qu'à gagner à la divulgation des faits que je vais racodter, j'eusse préfère les toire. Le Souverain qui m' honore un moment de sa confiance, jugera mouve du moment de sa contraire, jugera mirux que personne de la réserve que l'ai garses usi s mon recit. Si dans les termes commencement; your etes perdus, so deplaisant qu'il de prende à ses servi-répondre et nous quitta teurs de haut et bas parage qui m'ont ins dans la tico estic de repousser d'avilissants acceptant l'Qu'il ne s'etonue pas non plus de ce que te nombre de ses ennemis nus-mente au fieu de diminuer : depuis deux nexocables, al je n'étais mû que par des considérations personnelles; je sus de-mearé malgre tout immobile à la même place, parceque je dègle ma conduite d'a-près des lois morales, au quelles je suis

> mai qui m'em advient. Futte Oterwien (1) Le Pays du 22 juillet 1867. Voir aussi Patrie de la même époque et le Neis (2). Le Pays du 11 Joillet 1867.

sservi, sans me soucier du bien ou du

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mercredi 3 mars. Le vote d'hier qui a rejeté par 141 voix contre 97 l'amendement de M. Peyrusae, permet d'augnier le résultat définitif de la discussion. La nouvelle rédaction de l'are-ticle 1 sera adoptée à une faible majorité. La séance de vendredi a été mauvaise pour M. Haussmann; celle d'bier n'a guère été meilleure pour M. Frémy, ce sont deux journées de démolitions : da Ville d'abord, le Crédit loncier ensuite ont paye leurs errours, et M. Rouher est venti achever et compléter la confession de M. Fremy. On dit que celui-ci donnera-prochainement sa démission et sera nommé chainement sa demission et sera nomme gouverneur de la Banque de France. Comme le gouvernement veut dégager peu à peu sa résponsabilité de toutes les entre-prises financières, le gouverneur du Cré-dit foncier serait nomme non plus par lui, mais par les actionnaires. Et alors le Crédit foncier aurait tout à son aise le droit de n'etre plus qu'un Crédit mobilier.

Je vous ai parlé, il y a quelque temps, de négociations confidentielles engages entre la France et l'Italie par l'intermédieire de comte Vineroati. Ou m'assure nu elles ont échoué jusqu'à ce jour par suite des efforts de l'entourage du roi d'Italie.

Ce serait un fait grave, dans le cas ou l'Empereur songerait à une lutte pro-chaine avec la Prusse. D'un autre côté, on me dit que depuis peu les rapports entre la Russie et la France se seraient beaucoup améliores.

L' a été décidé entre les députés de la gauche qu'il serait organisé pour la pé-riode électorale des comités d'arrondisse-ments dans la capitale. La coalition, ou le compromis, c'est tout un, de 1863, ne s'est pas fait en un jour et l'on se rappelle qu'il y eut de nombreux et longs ti-raillements. Cette lois, la lutte aura un carac.ere nouveau, puisqu'il sera fait pour première fois usage de la liberté de union politique. C'est seulement à la fin

co te:nps qu'on appelle la période élecsiner les chances des candidats; mais il paraît des aujourd'hui hors de doute qu'il aura, dans, plusieurs circonscriptions plusieurs candidats se présentant au nom de l'opposition. Ce serait seulement après le premier tour de scrutin que se ferait le compromis. C'est ainsi que le Siècle doit avant huit jours poser officiellement la candidature de M. Duriez, avocat et membre de son Conseil de surveillance, qui se portera contre M. E. Ollivier. Entre M. Ollivier et M. Duriez, nous croyons que les électeurs parisiens préféreront le dé-puté actuel ; mais il ne faut jurer de rien, et les candidate de la première heure ne seront peut-être pas les élus de la der-

Le livre de M. E. Ollivier obtient un succès de curiosité; mais les journaux ont, paraît-il, fait grand tort à la vente, en publiant les extraits les plus intéressents : la lettre de l'Empereur, les portraits de M. de Morny, de M. Walewski, etc.

Ch. CAHOT.

La Mort de Lamartine

Tout au bout de l'avenue d'Eylau, en face de la jonction de cette voie avec l'a-venue de l'Empereur, derrière une grille masquée de lierre, se montre un long chalet à un étage, où des briques rouges reinplissent une charpente de larges so-lives de bois assemblées en rectangles.

Cette maison est plantée de trayers, regardant obliquement les deux roules, e de façon qu'une chambre à coucher du de l'Empereur qui s'éloigne de l'avenue de l'Empereur qui s'éloigne de Paris. Cette chambre, à laquelle on parvient après un escalier à deux corps en retour

et de dix marches chacun est au bout d'un couloir à quatre pas, et très simplement meublee. On voit, en entrant, une ar-moire entre le mur et la fenêtre ouverte sur le petit côté du bâtiment; devant la seconde fenêtre, perces sur la façade du l'Atment, est une petite table auprès d'un lit à colonnades; deux fauteuils complétent l'ameublement de cette simple piece.

Cest sur ce lit à rideaux rouge fonce que jeudi s'est couché l'un des plus grands poëles qu'a comptés la France ; c'est samedi que s'est éteint là celui qui, vingt-un ans auparavant — jour pour jour — était, comme citoyen, acclame par la France

Certes, ce jour-là, sa figure ne fut pas ples rayonnante qu'elle ne s'est montrés no moment de la mort : c'est dans un sor ire de poëte que s'est éteint Lamar-

pecié la douce grandeur. Depuis longtemps, la paralysie enchal-nait l'auteur de Jocetyn, depuis deux an-nées qu'il habite ce châlet où repose au-jourd'hui son cadarre, le mai progressait l'autement, timidement ; c'était à croire que la mort avait eu conscience de l'imrefence de la victime qu'elle avait mar mee, et que, s'avouant impuissante à l'a buttre d'un seul coup, elle avait demande aide et secours à l'invincible temps.

Les médecins appelés le matin avaient promis de longs jours au moribond, le promis de longs jours au morisond, le soir ils s'avouèrent vaincus; le poëte était condamné: l'abbé Deguerry fut appèle, et le malade se confessa. Il était calme comme les grandes ames devant qui la mort est petite chose; l'ame du poète planait encore, et l'homme restait insouciant sur ce lit qu'entourait toute sa belle

Il pavait là ses trois nièces : sa fille adoptive Valentine de Cessia, comtesse de Lamartine, Madame de Montereau et son fila, la comtesse de Pierrecles et Madame de Belleroche.

Puis MM. des Places, de Chamborau et Edmond Texier . M. Deguerry était venu le matin et le pecte, dent l'œit s'éteignalt, lui avait tendu la main.

Après cala, il se mentra étranger à loug ce qui se passait autour de lui ; il paraissait dans une de ces heures que connaissait dans une de ces heures que connaissaient si blen ceux qu'il l'entourcient, alors

saient si bled seuk qui l'entogreient, alors que teut à l'inspiration bralante il restait calme sous cette fièvre dont était envahi son cerveau. On lui annonça l'arrivée de sa nièce, madame de Pierreclos, mandée en toute hâte de Macon, et qui vint trop tard pour que tombát sur elle un de ces sourirer de l'oncle bien-almé.

Fuis la nuit vint, nuit sombre et brumeuse, avec up vent froid et inquiet, dé-chirant mal les nuées qui tombaient en goutles rapides et irrégulières ; les chès-sis des fenètres criaient parfois irrités par le vent, et quand s'en allait le vent, la pluie fouettait les vitres... On n'entendait que cela dans cette solitude où tous les assisiants étaient tremblants, sauf le moribond qui s'éteignait lentement sans une plainte et dans un sourire qui déjà se montrait éternet. Ce fui ainsi que mourait Lemartine, sans qu'aucun des assistants ait pu dire le moment où son âme s'est envolée aux voutes éternelles.

Ce fut longtemps après que le silence qui grandissait toujours, mit l'effroi au cœur de cette famille qui n'avait plus de

- Il est mort, dit l'un d'eux. Personne ne répondit : tous le savaient

Anjourd'hui le poële repose calme sur ce lit couvert de fleurs; jamais la mort ne se montra plus majestueuse; il y a de la grandeur dans ce cadavre qui semble respirer encore... Ses beaux cheveux blancs se soulevent sur ce large front comme si sous eux encore s'agitait le souffie de la pensée; les bras réposent étendus le long du corps, la main droite doucement ouverte et le pouce de la main gauche légèrement plié dans les

Un petit Christ d'argent brille sur la poitrine; ce cadavre est en pleine lumière; il parle au cœur de ceux qui la regardent ; le sentiment qu'il éveille est empreint d'espérance que d'effroi. Le poète grandissant tout ce que touchait son génie, et la mort même sur ses traits rayonnants se montre dans une indéfinissable splendeur. - Ivan DE WOESTYNE.

Nous lisons dans le Gautois :

Le samedi matin, les docteurs Grob et Clarel ne purent se dissimuler di cacher a Mme de Lamartine que la situation était désespérée.

Lamartine avait dit et fréquemment rérélé qu'en cas de maladie sérieuse, il voulait qu'on appelât sans hésiter son ami, M. l'abbé de Guerry, curé de la Ma-

Dejà l'an dernier, a Saint-Point, se sentant malade, il avait reçu les consolations du curé de sa paroisse et s'était confessé. M. ! abbe de Guerry se présenta vers deux houres et l'administra en présence de deux amis, MM. Valette et Deplace, et de tous les domestiques.

Le moribond suivait en chrétien les pieux exercices et répondait aux paroles du prêtre de la physionomie, du sourire, d'un sourire plein de résignation, sinon de vive voix ; sa figure était radieuse et

comme transfigurée.
Bientôt Mme Valentine de Lamartine telégraphia sa famille, c'est-à-dire les nièces et le neveu du malade, Mmes la comte de Pierrecios, la comiesse de Belleroche, la baronne de Bier, la com-tesse de Sennevie, dont le mari est con-sul général à Milan, elc., etc.

La nuit fut calme, d'un calme précur-seur du suprême abattement.

Mais, dans l'après-midi, l'oppression gegnait ; la maladie, quittant la vessie, avait envahi les intestins et la paralysie Tous ceux d'ont la tendresse était restée

déle étaient là : les amis, les perents, les deux médecins, qui ne l'avaient guère quitté, et Edmond Texier. Mme de Lamartine lui tenait la main,

et il avait doucement posè la tête sur l'é-paule de sa nièce, réalisant un désir vingt lois exprimé « mourir sur le cœur de celle qui l'avait tant aimé ! >

La chambre de Lamartine est petite et modeste; on y retrouve que des ombres d'autrefois, des débris de grandeurs effaces par de pieux souvenirs de famille. Cette chanbre est sur les jardins, au

premier étage. En haut de l'escalier corridor la précède décoré du busie d'Aimé Martin; en face de la porte, une fer rmée sur le midi, à côté une armeire à glare en bois de rose avec écussons en faience, des rideaux en reps; sur faience, des rideaux en reps; sur la cheminée en marbre blane, une pendule borne en simple marbre brun; de chaque côté de la glace deux minjatures, la mère du mourant et une vierge, qui lui lut envoyce d'Italie; près d'une autre fenêtre, ouvrant sur le nord, le portrait de la femme du poète: au pied du lit, celui de la charmante et adorée enfant qu'il a perdue, Julia, qu'il a si bien chantée. Au dessus de ce portrait, un paysage à l'adessus de ce portrait, un paysage à l'a-quarelle (ait et offert par le comte de Maistre, et le portrait d'Aimé Martin.

Enfin, le long du mor, entre la fenètre et la porte, le lit, également en bois de rose à médaillons de porcelaine, à colonnes autour desquelles a'enroulent les maigres plis d'une teinture pareille aux ri-

naissance pour cesx qui l'entourent par des expressions de bonté et de satisfaction A dix heures

reflétées au son visage.

A dix heurs trente-cinq minutes, tout ce qui dans cette de désormais finie, et judis tant abreuse. Ait acte, pensée ou parole, tout cela cut éteint, effacé ! Lamentine n'est plus; il a expiré doucement, il est remonté en haut dans un souffle, sa mort a été comme le commencement. "sa mort a été comme le commence sommeil.

Le jour où les Chambres votèrent une vension aux créanciers de Lamartine, La-martine, prenant la main de sa nièce, lui avait dit : « Quend on a des créanciers, on doit tout souffrir, mais retiens bien ceci: c'est comme si la France m'avait tiré un coup de pistolet dans le cœur! De ce jour, en effet, il s'assombrit et

Lamartine a exigé qu'aucune cérémonie ne fut célébrée à Paris en son honneur Il disait : « Non l que personne, au mo-ment où l'Eternité, où l'Avenir se sera enfin dévoité pour mei, ne vienne troubler mon extese par le bruit de peroles vaines

et de mesquines pensées du monde. » Lamartine, sur son lit funébre, est comme rayonnant d'apothéese; rarement visage fut moins éteint, et, au contraire,

plus serein, plus empreint d'autorité. Sur sa poitrine, en a posé un petit cru-cifix en bois noir qu'il emportait pariout dans sa poche. A côlé de lui, sur une table, se dress

entre deux flambeaux, un autre crucifix en bronze, qui a sa légende. Lamertine le tenait, il l'a dit lui-même, d'un être cher. Lamertine laisse quatre volumes de Mémoires entièrement écrits de sa main. Ces volumes forment le tiers de ce que de-vient composer ses Mémoires.

La dernière de ses études, restée îna-chevée et destinée à ses Entretians, est consacrée au P. Hyacinthe, l'éminent con-férencier, qu'il aimait particulièrement et admirait beaucoup.

Conseil municipal de Roubaix.

Ouverture de la session de février.

Présidence de M. C. Descat, maire. Absents : MM. Ferret-Duthoit, Motte Bossut, en voyage.

M. Pierre Parent, élu secrétaire po la session, donne lecture de procès-verba de la dernière séance qui est app euvé.

CHEMIN DE ROUBAIX A LERS.

M. Morsley-Jonville a la parole et donne lecture du rapport suivant : 111 Messieurs, isperious all

Votre commission des chemias vicinaux appelée à donner son avis sur l'ouverture d'une route de Roubaix à Lers, a l'honneur de vous soumettre son rapport. Deux projets ont été soumis à notif

L'un partant d'un point extrême de Leers vers Roubaix, entre sur notre terri-toire au pont Caudron, traverse la ferme Bury Courcelles, et vient dibbucher an Sartel; puis, se dirigeant en une ligne droite sur le pont du Galon-d'Eau, emprune dans ce dernier parcours un houlevard, création particuliere déjà en cours d'exécutes.

d'exécution.

L'autre, partant du même point d'at-tache à Leers, traverse des lerres en cul-ture, vient se souder à la place des Treis-Ponts au chemin vicinal actuel de Leers à

Roubaix.

Ceci posé, le but à atteindre, selen nous, était celui-ci:
Rechercher le moyen de mettre ca communication les deux points extremes par la voie fa plus courle, et donner actifaction à la plus grande somme d'interêts possible. térêts possible.

terêts possible.

Le premier projet d'un développement de 4,445 m. chillre relevé du plan ci-joint, se presente sous un aspect que nous nous permettrens de qualifier de séduisant, en raison des conditions d'enceution (acile où il se trouve mais dent les paints extrêmes seuls sont appelés, à profiter, quent à présent. En effet, bette voie projetée ne remoutive sur son térooure aucunt de la contra del la contra de la contra del la contra de la contra de la contra del la contra de la petée ne remonstre sur son parcours groupe d'habitations. Aussi les intel propriétaires des terrains à tra comprenant combien cette ouvert création doit leur être profitable, veus nous offir l'abandon grats moins pour une très large part.

Le deuxième projet memerant d'achiffre également relevé du plan de présente, nous le reconnaissons, le inconvénient de traverser dans so cours sur Roubaix des terrains me

cours sur Roubaix des terrains et dont l'abandon gratuit ne nou offert par tous les propriétaires; n moins, les intérêts extrémés étant v leurs satisfaits, votre commission, s'i rant de raisons d'équité; d'intérêts a consecrés par le temps, se preprecommander ce projet à voire s tion. En effet, les hameaux du Pi trois-Ponts, situés aurium point de trique de Ronbaix, participent dans infime mesure à la répartition des aurations dent vous cherchez sans ce doter notre commune. Veuillez remei messieurs, que nous ne faisons pas critique, mais simplement la constat d'un fait qui découle de la position s de ces hameaux.

L'ouverture de celte soute à travers ces agglomérations devait amener pour elles des résultats consulérables consulérations ment, canalisation pour leight, etc., de Après l'exposé de ces considérations générales, ici doit prendre place un inci-